



## Projets 'chorale' accompagnés par les CPDEM de la Réunion



*La pratique du chant choral contribue à l'épanouissement et au développement de l'enfant et de l'adolescent. Universelle et commune à toutes les cultures, la pratique vocale incarne un lien fort entre le corps et la pensée. Le corps dans son rapport à la respiration, à la vocalité et au mouvement ; la pensée, par l'écoute de soi et de l'autre, comme dans son rapport au texte et au sens.*

Extrait du Vadémécum **chorale** / Ecole de la confiance

### Les projets 'chorale' **Voi Mayé**

des projets d'éducation artistique et culturelle pour le développement et la valorisation des pratiques chorales dans les écoles élémentaires de la Réunion.

#### ☐ ENJEUX DES PROJETS :

- Ils nourrissent le **parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves** en favorisant des **pratiques artistiques** (acquisition de savoir-faire : pratiques musicales, vocales et chorales), des **rencontres** d'œuvres, d'artistes, de métiers et de lieux artistiques et culturels (acquisition de **connaissances** : histoire des arts, patrimoine musical, langue / de **savoir-être** : relation aux œuvres, aux artistes, aux lieux culturels).
- Ils motivent et valorisent les **pratiques de chorale** dont ils favorisent le développement.
- Ils prennent **appui sur les enseignements fondamentaux** et contribuent à la réussite scolaire et à la lutte contre l'illettrisme grâce à leur dimension linguistique et leur ancrage local.



Extrait du [Vadémécum chorale / Ecole de la confiance](#) 

- La chorale est une **pratique artistique collective** organisée en projet annuel aboutissant à un ou plusieurs concerts et/ou spectacles chaque année.
- Les **répertoires** peuvent comprendre des œuvres de toute nature : chansons traditionnelles ou actuelles, comédies musicales, pièces classiques ou contemporaines, créations originales.
- Pour faire vivre les **valeurs de la République**, chaque chorale entretient un répertoire dans lequel l'hymne national et l'hymne européen occupent une place privilégiée.
- Le dynamisme de la chorale s'inscrit dans la continuité des pratiques vocales collectives développées au cœur de l'enseignement d'éducation musicale dispensé à l'école.
- La participation des élèves à un projet choral repose sur leur **motivation et leur engagement**.
- La chorale réunit en un même groupe des élèves de différentes classes de l'école ; les projets qu'elle conduit peuvent **associer plusieurs écoles et établissements**.
- À l'école, la chorale est placée sous **l'autorité d'un professeur des écoles**.
- Le **travail en partenariat** avec des acteurs culturels du territoire enrichit le projet. Il se fait dans le respect des compétences pédagogiques, artistiques et culturelles de chacun. **Il participe à la conception du projet, à sa mise en œuvre et à son évaluation.**

#### □ RÔLE DES CPDEM :

- Les CPD-EM ont pour mission d'impulser et d'accompagner des projets d'éducation artistique et culturelle autour des pratiques chorales à l'école, en veillant à ce que ces projets prennent en compte les exigences de l'école.
- Chaque année les CPD-EM de la Réunion conçoivent ou participent à la conception de **projets spécifiques** dans le contexte linguistique français-créole, en s'appuyant sur les dispositifs proposés par les partenaires culturels et institutionnels, qui permettent de développer de véritables parcours intégrant les 3 dimensions d'un PEAC.
- Dans chaque bassin, les formats des projets diffèrent selon les contraintes locales, les dispositifs d'appui possibles et les dynamiques existantes.
- Les CPD-EM peuvent **accompagner la mise en œuvre des projets à différents niveaux** (formation, suivi des classes, organisation des restitutions, lien entre les différents acteurs...) ; ce rôle est défini pour chaque projet selon les besoins et les possibilités d'engagement, au regard des différentes missions.



## □ LES PRINCIPES DE MISE EN OEUVRE D'UN PROJET 'CHORALE' :

- **Découverte et appropriation de répertoires** qui sont des supports pour travailler les compétences inscrites au programme d'éducation musicale (fortes accroches avec la maîtrise de la langue française et créole, lien avec l'histoire des arts, d'autres domaines artistiques et d'autres disciplines).
- **Mise en oeuvre d'un PÉAC** autour de ce répertoire incluant, lorsque le dispositif le permet, la **rencontre des élèves avec des artistes, lieux ou métiers** culturels.
- **Restitutions** pouvant prendre différentes formes : concert de chorales scolaires, rencontres inter-degré, rencontres artistiques classes-artistes, rencontres musicales sur le temps scolaire, enregistrements de chorales...

## □ LES PARTENAIRES PRIVILÉGIÉS :

- DAAC Rectorat de La Réunion • CANOPÉ • DAC-Réunion • Circonscriptions • Artistes (musiciens, auteurs-compositeurs, interprètes représentatifs de la création musicale réunionnaise) • Salles et structures culturelles (CRR, Cité des Arts, Théâtre Plein Air, Théâtre Luc Donat, Kerveguen...) • Communes et communautés de communes • SACEM/SDRM

## □ OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DE L'ACTION DES CPDEM A TRAVERS CES PROJETS :

### Pour les enseignant·e·s :

- Les accompagner dans le **développement d'une pratique progressivement experte** dans le domaine du chant choral.
- Favoriser une **mise en œuvre régulière de cette pratique** inscrite dans le projet pédagogique de la classe et une programmation des apprentissages.
- Les aider à mener un **projet culturel** à son terme en prenant en compte les exigences liées au principe d'une restitution.
- Leur donner l'opportunité de vivre des émotions artistiques partagées avec leurs élèves.
- Favoriser leur connaissance des acteurs et lieux de la vie culturelle et artistique locale.
- Les inciter à faire vivre la langue créole comme composante du patrimoine culturel des élèves, dans un rapport équilibré avec la langue française.

### Pour les élèves :

- Développer leur **goût pour les arts et la connaissance de leur environnement musical et patrimonial** en vue de reconnaître et construire une culture commune ouverte sur le monde.
- Favoriser leur accès aux langages :
  - la langue dans sa dimension plurielle (français - créole - langues étrangères) et poétique
  - le langage des arts et notamment l'expression musicale, en développant des compétences dans le domaine de la voix et du chant choral, ainsi que toutes les compétences transversales mobilisées dans ce champ d'activité (rigueur, mémoire, attention, écoute, confiance en soi, plaisir de l'effort...).
- Faire naître le **plaisir d'une démarche artistique exigeante** (qui peut être soutenue par l'implication d'artistes professionnels) / **d'une expérience collective** dans laquelle chacun peut trouver sa place et développer des compétences sociales et civiques.
- Contribuer à l'**acquisition des compétences du SCCCC**.



## COMPÉTENCES POUVANT ÊTRE TRAVAILLÉES DANS UN PEAC 'CHORALE'

### Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer

programmes - activités  
compétences

**Education musicale et artistique** : Jeux vocaux et vocalises / Productions vocales et sonores à partir de textes / Situations d'écoute active / Pratique du chant associée aux activités d'écoute, interprétation / Pratique du rythme / Posture et pratiques en situation de chorale / Mise en scène en vue d'un spectacle

**Français / langue régionale / langue étrangère** : Découverte et compréhension des textes de chansons / Activités de langage oral-écrit autour de la confrontation aux textes et oeuvres rencontrées, des échanges avec les artistes : dire, lire, communiquer, parler de, raconter, questionner, dialoguer, exprimer... / Confrontation avec la langue française et ses règles d'écriture, exploration de procédés d'écriture poétique, production d'écrits et créations de textes à dire et « musicaliser » / Confrontation avec la langue créole et sa charge poétique dans le contexte culturel familier des élèves

**Maîtrise de la voix et du chant** : Capacité à jouer avec sa voix et ses paramètres de hauteur, timbre, durée et intensité / Inventivité vocale / Capacité à chanter juste et en rythme / Capacité à contrôler et moduler sa voix en fonction d'une intention artistique / Capacité à mémoriser des textes, des mélodies, à interpréter des chants de mémoire

**Sensibilité aux éléments fondamentaux du langage musical** : Le rythme, la mélodie, les éléments de timbre, d'harmonie, de forme sont travaillés à travers la pratique du chant et de l'écoute - Capacité à repérer des éléments musicaux / Capacité à prendre des repères auditifs / capacité à reproduire des rythmes, en créer, tenir sa place dans une polyrythmie

**Chant en chorale** : Maîtrise de la posture de choriste (contrôler son attitude pour chanter / trouver sa place dans le chœur) / Réactivité à des consignes gestuelles (comprendre et suivre en temps réel les gestes du chef de chœur) / Capacité à chanter en chœur (chanter à l'unisson, tenir sa place dans une polyphonie) / Capacité à soutenir une écoute prolongée

**Expression scénique et démarche de l'artiste** : Capacité à prendre en compte un espace d'évolution, à s'adapter à des consignes scénographique ou chorégraphiques / Capacité à prendre en compte la dimension de la scène, du « donner à voir, à entendre » (donner le meilleur de soi en maîtrisant ses émotions et en mobilisant les compétences acquises, rester concentré dans un cadre inhabituel)

**Français oral et écrit / langue créole / langue étrangère** : Clarté de la communication orale et fluidité de l'expression / Capacité à adapter son discours à la situation / à écouter et prendre en compte ses interlocuteurs / Spontanéité du recours à la lecture ou à l'écriture en français pour apprendre, garder des traces ou rendre compte des expériences, des connaissances acquises / Usage à bon escient des principales règles grammaticales et orthographiques du français / Compréhension des textes créoles mobilisant les acquis de l'oralité et de la culture / Compréhension et prononciation des textes en langue étrangère permettant l'appropriation de structures et de lexiques / Capacité à utiliser le lexique propre aux pratiques et aux univers culturels découverts / Capacité à imaginer et produire des textes en français, en créole ou en LVE

### Domaine 5 : Représentations du monde et activité humaine

**Education au patrimoine - Histoire des arts** : Découverte de chansons issues de la tradition ou de la création actuelle, locale, nationale ou internationale / Découverte de l'univers esthétique d'artistes créoles - mise en lien de leurs oeuvres avec des oeuvres d'autres domaines, lieux, cultures / Fréquentation des lieux d'expression artistique et de la Réunion

**Connaissances culturelles / connaissance du patrimoine local** : connaissance d'un répertoire varié (chansons en langue créole, en langue française ou étrangère, chansons actuelles et traditionnelles) / connaissance de la musique réunionnaise (origine, rythmes, instruments, artistes...) et du patrimoine local / capacité à interpréter des oeuvres et à en comprendre le sens / connaissance de l'activité et de la pensée humaine sous ses formes culturelles et artistiques

### Domaines 2 : méthodes et outils pour apprendre / 3 : formation de la personne et du citoyen

**Compétences sociales et civique / Autonomie et initiative** : Participation et implication dans un projet collectif impliquant des apprentissages, des rencontres et échanges, l'échéance d'une restitution publique / Communication du projet (réalisation d'affiches, de textes de présentation, d'articles, de supports de diffusion numérique) / Préparation et réalisation d'une prestation collective dans le cadre d'un concert / Expérience de l'accompagnement technique d'un concert (s'adapter à la sonorisation, à l'éclairage, utilisation de micros...)

**Développement personnel et social** : Estime de soi et confiance dans sa capacité à progresser, persévérance / Capacité à s'impliquer et à collaborer dans un projet collectif / Sens de l'engagement et de la responsabilité / Capacité à l'auto-évaluation (critères identifiés) / Sentiment d'appartenance au groupe, écoute et respect des autres et de leurs opinions, capacité à faire preuve d'empathie et de bienveillance, à accueillir l'autre dans sa différence / Capacité à respecter des règles dans un intérêt commun / Autonomie au sein du groupe / Sens des initiatives, créativité / Goût des pratiques artistiques, curiosité et ouverture d'esprit, capacité à exprimer sa sensibilité / Capacité à résoudre les conflits sans agressivité, grâce à sa maîtrise de moyens d'expression, de communication et d'argumentation.

**Maîtrise des outils informatiques et techniques** : Capacité à traiter, organiser et mémoriser des informations sous des formats appropriés et à les mettre en forme / Capacité à utiliser des outils technologiques d'expression, de diffusion et d'enregistrement